

ALPHA BUSINESS CENTER

SURÉLEVATION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF

Meyrin - GE

Maître de l'ouvrage
SI Quadrilatère SA
SI Arima B SA
c/o Société d'Etudes techniques
et économiques SA
Quai du Seujet 24
1201 Genève

Gérance du bâtiment:
Immogen IMG SA
Quai du Seujet 24
1201 Genève

Architectes
de Planta & Portier Architectes SA
Rue Blavignac 10
1227 Carouge

SETE SA
Aris Serbetis Architecte
Quai du Seujet 24
1201 Genève

Architecte d'intérieur:
MR & A Sàrl
Architecte d'intérieur
Chemin des Plantaz 44-46
1260 Nyon

Ingénieurs civils
SGL Ingénierie SA
Chemin de l'Etang 46
1219 Châtelaine

AB Ingénieurs SA
Rue de Chêne-Bougeries 31
1224 Chêne-Bougeries

Bureaux techniques
Régulation et électricité:
Rigot + Rieben Engineering SA
Chemin du Château-Bloch 17
1219 Le Lignon

Sécurité:
Ingénieurs-Conseils Scherler SA
Ch. du Champ-d'Anier 17-19
1209 Genève

Coordonnées
Avenue Louis-Casaï 71
1217 Meyrin

Conception 2012

Réalisation 2013-2014



SITUATION / PROGRAMME

Force et puissance. Dessiné en 1963 par le trio Dom, Maurice et Parmelin, l'édifice frappe d'emblée par ses spécificités formelles. Grand quadrilatère (83 mètres de long, 71 de large et 18 de haut) cachant une cour intérieure arborisée, l'immeuble est conçu avec une enveloppe porteuse réalisée en préfabrication lourde.

Rare pour des bâtiments administratifs des Trente Glorieuses, cette option constructive détermine l'expression plastique des façades, les quatre étages courants se caractérisant par une structure épaisse et puissante.

La trame régulière des fenêtres marque une verticalité dense, en contraste avec un rez-de-chaussée léger, rythmé par des piles porteuses disposées tous les cinq modules.

Imposant, le bâtiment ne profite pas pleinement du régime foncier en place. Au tournant du 21^e siècle, des réflexions sont alors menées pour en valoriser les potentialités. Située sur la commune de Meyrin, la parcelle longe l'avenue Louis-Casaï à deux pas de l'aéroport de Cointrin et de l'autoroute A1. L'accessibilité à l'immeuble est aisée, même en transports publics. Disparate, le tissu bâti proche se compose d'édifices analogues, de villas familiales et de l'immense complexe résidentiel des Avanchets.





Alors que les bases légales permettent d'envisager l'ajout de deux niveaux, le bureau d'architectes mandataire s'interroge: surélever, d'accord; mais comment?

PROJET

Finesse et subtilité. Parallèlement aux diverses études de faisabilité, le nouveau mandataire consulte François Maurice, un des architectes à l'origine de la réalisation. Les échanges fructueux contribuent à saisir la genèse du bâtiment. Des options constructives et architecturales sont définies, en vue d'une surélévation respectueuse et intelligente.

Inattendu pour un bâtiment marqué par le mouvement moderne, le choix se porte sur l'affirmation d'un réel couronnement. Contrastant avec l'existant, l'intervention se veut à la fois légère, transparente et horizontale.

Aussi tranché soit-il avec le projet des années 1960, cet audacieux parti n'entend toutefois pas se démarquer de l'ordonnancement initial: les deux niveaux supplémentaires reprennent les trames existantes, faisant filer les mêmes modules depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier étage.

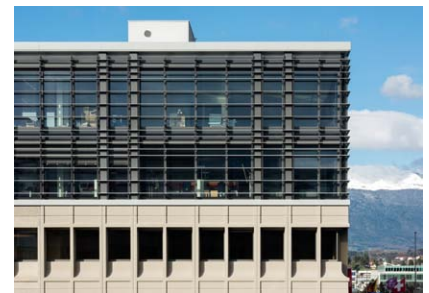
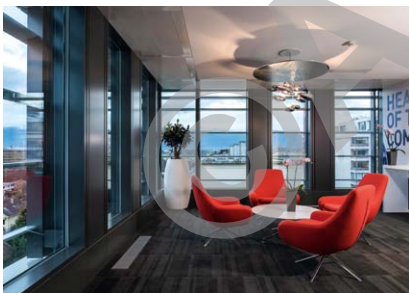
Courant sur le pourtour du volume et se retournant jusqu'à l'intérieur du patio, ce traitement offre une lecture claire et franche de l'histoire du bâtiment. La finesse de la structure métallique et les élégants brise-soleils au profil d'aile d'avion achèvent de donner à cette surélévation son expression contemporaine. En même temps, la réinterprétation du rythme des façades anciennes ainsi qu'une certaine neutralité de mise en œuvre (teintes et finition sobres) témoignent de la loyauté et de l'attachement portés au bâtiment d'origine. Livrées presque brutes, les surfaces intérieures sont aménageables au gré du preneur.

Les noyaux abritant les sanitaires et les circulations verticales prolongent les éléments du même type situés aux étages inférieurs.

Opération délicate due notamment à la présence de diverses sociétés actives dans l'immeuble pendant le chantier, cette surélévation a impliqué une coordination pointue entre ingénieurs spécialisés et entreprises. Les architectes ont quant à eux œuvré entre histoire du lieu et prospective. Une approche subtile qui a permis de réinventer le bâtiment, de l'ancrer dans son passé et de le tourner résolument vers l'avenir.

Photos

La surélévation, légère et contemporaine, donne une belle proportion au bâtiment, tout en respectant l'esprit d'origine.



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Maçonnerie
IMPLENIA Suisse SA
1213 Onex

Electricité
EP Electricité SA
1205 Genève

Chauffage - Ventilation
MINERG-APPELSA Services SA
1228 Plan-les-Ouates

Installations sanitaires
RUTSCH SA
1228 Plan-les-Ouates

Façades
SOTTAS SA
1630 Bulle

Détection incendie
SIEMENS Suisse SA
1228 Plan-les-Ouates

MCR - régulation
SAUTER Building Control SA
1228 Plan-les-Ouates

Audiovisuel
LEMANVISIO SA
1196 Gland

Tableaux électriques
CH. SCHAUB SA
1222 Vésenaz

Groupe de secours
DIMAG ENERGIE SA
1052 Le-Mont-sur-Lausanne

Serrurerie
SVS Serrurerie SA
1290 Versoix

Cloisons Cabrillant
KOWALSKI SA
1680 Romont

Plâtrerie et peinture
SCHIAVI & Cie
1227 Carouge

Portes intérieures
ANDRE STALDER SA
1217 Meyrin

Carrelages - Faïences
Jacques MASSON SA
1290 Versoix

Revêtements de sol
LACHENAL SA
1201 Genève

Bandeaux lumineux et spots
Faux-plafonds - Cloisons sèches
CI GROUP Exploitation SA
1258 Perly-Certoux

Faux plancher technique
M+M
MONTAGE & MAINTENANCE SA
1214 Vernier